

## Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :  
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant SERVICE DE GARDE L'ENVOLÉE INC.	Numéro de permis 2016079	Date d'inspection Le 06 septembre 2019	
Nom de l'établissement Garderie Les P'tits Poussins		Numéro de téléphone (506) 453-7700	
Adresse 160-A Eco Terra Drive Fredericton NB E3A 9M1			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Jennifer Godin		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
10(1) Dans une garderie éducative à temps plein ou à temps partiel, le nombre d'éducateurs fixé pour un groupe d'enfants d'âge hétérogène bénéficiaires de services se calcule comme suit : a) en multipliant le nombre d'enfants du même âge par le facteur correspondant établi à l'annexe A; b) en additionnant les résultats de la multiplication que prévoit l'alinéa a).	10(1)	06 sept. 2019	
<p>Commentaires : Observé quatre (4) enfants en bas âges mélangé avec quatre (4) enfants de deux ans. Les enfants en bas âge ne peuvent être regroupés avec des enfants d'un groupe d'âge différent.</p> <p>Voir Règlement 9(5).</p>			
10(6) Le nombre d'enfants regroupés dans une garderie éducative à temps plein ou à temps partiel ne peut être supérieur au nombre d'enfants pouvant être assignés à deux éducateurs.	10(6)	06 sept. 2019	
Commentaires : Voir règlement 9(5)			
10(7) Malgré ce que prévoit le paragraphe (1), les enfants en bas âge ne peuvent être regroupés avec des enfants d'un groupe d'âge différent.	10(7)	06 sept. 2019	
Commentaires : Observé quatre (4) enfants en bas âges mélangé avec quatre (4) enfants de deux ans. Les enfants en bas âge ne peuvent être regroupés avec des enfants d'un groupe d'âge différent.			
11 Les exigences concernant les compétences et la formation des administrateurs et des éducateurs sont les suivantes : b) les éducateurs doivent avoir réussi le cours d'Introduction en éducation à la petite enfance ou être titulaires d'un certificat en éducation à la petite enfance.	11(b)	11 sept. 2019	
<p>Commentaires : Certains dossiers des membres du personnel étaient incomplets. C'est la responsabilité de l'exploitant d'assurer que chaque éducateurs qui ne sont pas titulaire d'un certificat en éducation à la petite enfance d'un an ou qui ne possède pas une formation équivalente selon le ministre sont inscrit dans le cours d'Introduction en éducation à la petite enfance. Dès qu'ils sont inscrit/sur la liste d'attente, svp informer votre mentor en assurance de la qualité.</p> <p>L'exploitant m'a expliqué qu'il y a des éducateurs inscrit au cours. Elle va m'envoyer la liste la semaine prochaine.</p>			

Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
39(2) L'établissement agréé est pourvu d'un espace distinct et sous clé qui est hors de la portée des enfants pour ranger : a) les produits toxiques, les produits chimiques et les produits d'entretien;	39(2)(a)	06 sept. 2019	06 sept. 2019
<p>Commentaires : La lacune est maintenant conforme.</p> <p>Salle 154 : Observé des produits toxiques (dissolvant de vernis à ongles et Green works - Clorox) pas barrés. Par contre, j'ai barré le cabinet avant mon départ.</p> <p>Salle 106: Observé un produit toxique (Windex) pas barrés. Le produit toxique doit être ranger sous clé immédiatement jusqu'à ce que tu fasses réparer la serrure.</p>			
39(2) L'établissement agréé est pourvu d'un espace distinct et sous clé qui est hors de la portée des enfants pour ranger : b) les médicaments.	39(2)(b)	06 sept. 2019	06 sept. 2019
<p>Commentaires : La lacune est maintenant conforme.</p> <p>Les médicaments n'étaient pas barrés lorsque je suis arrivé à la garderie dans la salle 154. Par contre, je (mentor en assurance de la qualité) les a barrés avant mon départ.</p>			
41(3) L'exploitant d'un établissement agréé : a) affiche, aux lieux réservés au changement des couches, la procédure applicable à cette fin.	41(3)(a)	09 sept. 2019	
<p>Commentaires : Salle 106 n'a pas les procédures de changement de couche affichés.</p>			
9(5) Le nombre d'enfants regroupés dans une garderie éducative à temps plein ou à temps partiel ne peut être supérieur au nombre d'enfants pouvant être assignés à deux éducateurs.	9(5)	06 sept. 2019	
<p>Commentaires : Observé quatre (4) enfants en bas âges mélangé avec quatre (4) enfants de deux ans. Ratio dans la salle était : Bébés : <math>4 \times 0.333 = 1.332</math> 2 ans : <math>4 \times 0.200 = 0.800</math> <math>1.332 + 0.800 = 2.132</math> (alors vous avez besoins d'avoir 3 éducatrices dans la salle, mais selon les Règlements, 10 (6) et 9 (5), le nombre d'enfants regroupés dans une garderie éducative à temps plein ou à temps partiel ne peut être supérieur au nombre d'enfants pouvant être assignés à deux éducateurs.</p> <p>SVP faite référence à section 8.1.3 « Ratios enfants-personnel par groupe d'âge hétérogène » dans le manuel de l'exploitant pour établir conformité.</p>			

#### Commentaires généraux

Chaque salle de classe a besoin d'avoir leur nom et numéro de permis affichés sur leur porte immédiatement pour que les parents, éducateurs, et membres de l'équipe de délivrance de permis peuvent déterminer à quel permis appartient la salle.

Il est aussi recommandé que les rideaux sur les portes de classe restent ouverts en tout temps pour que les membres de la direction puissent voir ce qui se passe dans les classes.

SVP mettre à jour vos affiches qui démontre votre conseil d'administration 2019/2020 et non 2018/2019 (pour tous vos permis).

Assurez-vous de surveillez les dates d'expiration des certificats de secourisme.

original signé par  
Jennifer Godin

Le 06 septembre 2019

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Date

original signé par  
Vicky Fraser

---

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 06 septembre 2019

---

Date